

# Association pour une Solidarité Syndicale de l'École Polytechnique (ASSEP)

---

*Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2018 s'étant tenu le jeudi  
26 avril 2018 à 11h au local A-522.*

## **Ordre du jour final**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du bilan financier
5. Possibilité d'engager un(e) employé(e)
6. Adoption des prévisions budgétaires
7. Élections
  - a) Responsable à la trésorerie et au secrétariat
  - b) Responsable aux relations de travail des chargé(e)s de cours
  - c) Responsable aux relations de travail des auxiliaires d'enseignement et chargé(e)s de TP
  - d) Responsable aux relations de travail des postdoctorants
  - e) Responsable aux affaires internes
  - f) Délégué(e)s syndicaux
  - g) Comités de relations de travail
  - h) Comités départementaux
  - i) Comité de syndics
8. Adoption des procès verbaux
  - a) AG du 19 et 26 octobre 2017
  - b) AG des postdocs du 15 juillet 2016
  - c) AG des chargé-e-s de cours du 23 novembre 2017
  - d) AG du 25 janvier 2018
  - e) AG spéciale des chargé(e)s de cours du 26 février 2018
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

## **1. Ouverture de l'assemblée**

On a le quorum du nombre du nombre de personnes, de post-docs, de chargéEs de cours et d'auxiliaires.

***Il est proposé d'ouvrir l'assemblée :***

- Proposé par Mathieu Lavallée,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

L'ouverture de l'assemblée est constatée à 11h32.

## **2. Présidium**

***Il est proposé de prendre Yanis Taleb (du SESUM) comme président d'assemblée et Mathieu Lavallée comme secrétaire.***

- Proposé par X.
- Appuyé par Moulay Vincent Huard,
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

Sébastien Paquette fait une lecture de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du bilan financier
5. Possibilité d'engager un(e) employé(e)
6. Adoption des prévisions budgétaires
7. Élections
  - a) Responsable à la trésorerie et au secrétariat
  - b) Responsable aux relations de travail des chargéEs de cours
  - c) Responsable aux relations de travail des auxiliaires d'enseignement et chargéEs de TP
  - d) Responsable aux relations de travail des post-doctorantEs
  - e) Responsable aux affaires internes
  - f) DéléguéEs syndicaux
  - g) Comité de relations de travail
  - h) Comités départementaux
  - i) Comité de syndicats

8. Adoption des procès-verbaux
  - a) AG du 19 et 26 octobre 2017
  - b) AG des post-docs du 15 juillet 2016
  - c) AG des chargÉEs de cours du 23 novembre 2017
  - d) AG du 25 janvier 2018
  - e) AG spéciale des chargÉEs de cours du 26 février 2018
9. Montant pour dons AFPC
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

***Il est proposé d'ajouter un point « Montant pour dons AFPC » (déjà présent dans la liste ci-haut pour éviter de doubler).***

- Proposé par Sébastien Paquette,
- Appuyé par X,
- Adopté à l'unanimité.

***Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé :***

- Proposé par Moulay Vincent Huard,
- Appuyé par Abdelhak Oulmane.
- Adopté à l'unanimité.

#### **4. Adoption du bilan financier**

Un rapport du comité de syndic est distribué, signé par Jean Paiement et Moulay Vincent Huard, qui atteste que l'ensemble des perçus et déboursés sont conformes avec la facturation et les chèques encaissés.

Par contre, les montants du bilan financier ne balancent pas. Le bilan dit qu'on devrait avoir 97 000\$ dans le compte, mais on a 115 000\$. Donc, ce n'est pas idéal, mais au moins on a plus d'argent qu'on avait prévu.

***Il est proposé d'ajourner l'adoption du bilan à l'AG statutaire d'automne, afin de résoudre le problème et de produire un bilan cohérent.***

- Proposé par Sébastien Paquette,
- Appuyé X,
- Adopté à l'unanimité.

#### **5. Possibilité d'engager un(e) employé(e)**

La charge de travail actuelle est trop grande pour l'exécutif. Plusieurs membres de l'exécutif mettent des dizaines d'heures par semaine, et ce n'est pas suffisant pour gérer tous les dossiers.

Il y a aussi un problème potentiel de continuité. À chaque fois qu'une personne de l'exécutif quitte ses fonctions, il y a une perte d'information importante au sein de l'ASSEP.

***Il est proposé de permettre à l'exécutif d'examiner l'embauche d'une personne permanente employée à l'automne, si elle le juge nécessaire.***

- Proposé par Sébastien Paquette,
- Appuyé par X.

Le salaire d'une telle personne permanente employée serait environ 25\$/h, basée sur les taux actuels de l'industrie et le taux des personnes auxiliaires.

On aurait plus d'argent à la fin de l'année suivante, car le taux des cotisations va augmenter sous peu. On aurait donc un budget pour engager une personne à 35 heures par semaine, si nécessaire.

L'APEP (syndicat des profs) a une personne permanente engagée deux demi-journées par semaine.

Les prévisions budgétaires évaluent les coûts à 40 000\$ par année, donc environ 20 000\$ pour l'année 2018.

***Il est proposé d'amender la proposition pour qu'elle devienne : Il est proposé de permettre à l'exécutif d'examiner l'embauche d'une personne permanente employée à l'automne, si elle le juge nécessaire, et que les résultats soient présentés à l'assemblée générale.***

- Proposé X,
- Appuyé par Victor Dorel Calatoru,
- Adopté à l'unanimité.

***La proposition principale telle qu'amendée est :***

- Adoptée à l'unanimité.

## **6. Adoption des prévisions budgétaires**

***Il est proposé de reporter à l'automne l'adoption des prévisions budgétaires, vu que le bilan financier n'a pas été adopté.***

- Proposé par Sébastien Paquette,
- Appuyé par X.

***Il est proposé d'amender la proposition précédente pour qu'elle devienne : Il est proposé de reporter à l'automne l'adoption des prévisions budgétaires, vu que le bilan financier n'a pas été adopté, mais que le syndicat puisse engager les dépenses en attente du prochain budget.***

- Proposé par Sébastien Paquette,
- Appuyé par Moulay Vincent Huard,
- Adopté à l'unanimité.

***La proposition principale telle qu'amendée est :***

- Adoptée à l'unanimité.

## **7. Élections**

Le président d'assemblée rappelle les procédures d'élections de l'ASSEP.

### ***7.a. Responsable à la trésorerie et au secrétariat***

Le président d'assemblée décrit les tâches du poste.

- Mathieu Lavallée se propose,
- Appuyé par X,
- Élu par acclamation.

### ***7.b. Responsable aux relations de travail des chargés de cours***

Le président d'assemblée décrit les tâches du poste.

- Moulay Vincnet Huard se propose (responsable sortant),
- Rim Kilani appuie.
  
- David Charles Pidgeon se propose,
- X appuie.

Les deux candidats peuvent se présenter pendant un minimum de 3 minutes, suivie d'une période de questions d'un minimum de 5 minutes.

Le vote secret est demandé. Les résultats sont compilés par Yanis Taleb, avec Jean Paiement et Marie-Hélène Thibault agissant comme scrutateur/scrutatrice. Les résultats du vote secret sont :

- Moulay Vincent Huard : 11
- David Charles Pidgeon : 11
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins invalides : 0

Il n'y a pas de procédure de bris d'égalité dans nos statuts et règlements. La procédure du Code Verroneault indique que dans un tel cas, le vote doit être refait. La présidence d'assemblée demande aux deux candidats de se re-présenter pendant 3 minutes vu que de nouvelles personnes sont venues à l'assemblée générale entre temps.

Un nouveau vote secret est donc fait. Les résultats sont encore compilés par Yanis Taleb, avec Jean Paiement et Marie-Hélène Thibault agissant comme scrutateur/scrutatrice. Les résultats du vote secret sont :

- Moulay Vincent Huard : 11

- David Charles Pidgeon : 14
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins invalides : 0

### ***7.c. Responsable aux relations de travail des auxiliaires d'enseignement et chargéEs de TP***

- Sébastien Paquette présente la candidature de Abdelhak Oulmane (responsable sortant), à la demande de celui-ci,
- X appuie
- Élu par acclamation.

### ***7.d. Responsable aux relations de travail des postdoctorantEs***

- Sébastien Paquette présente la candidature de Patrick Diehl, à la demande de celui-ci,
- Mathieu Lavallée appuie,
- Élu par acclamation.

### ***7.e. Responsable aux affaires internes***

La présidence d'assemblée présente les tâches du poste.

- Victor Dorel Calatoru se propose,
- Rim Kilani appuie,
- Élu par acclamation.

### ***7.f. DéléguéEs syndicaux***

Le responsable à la coordination décrit les tâches des déléguéEs syndicaux. Il n'y a pas de limites sur le nombre de déléguéEs.

- Rim Kilani se propose,
- Mathieu Lavallée appuie,
- Élu par acclamation.
  
- Marie-Hélène Thibault se propose,
- Jean Paiement appuie,
- Élu par acclamation.
  
- Corneille Eyanno se propose,
- David Pidgeon appuie,
- Élu par acclamation.

### ***7.g. Comités de relations de travail***

Le responsable à la coordination décrit les tâches d'une personne dans le comité de relations de travail. Il y a un poste de libre par unité.

Pour les post-doctorantEs :

- Aucune candidature.

Pour les chargéEs de cours :

- Maire-Hélène Thibault se propose.

- Chantal Beaudry appuie.
- Élu(e) par acclamation.

Pour les auxiliaires d'enseignement :

- Aucune candidature.

### **7.h. Comités départementaux**

Selon la nouvelle convention des chargéEs de cours, on a droit à unE chargéE de cours par département (mécanique, MAGI, info-log, etc.) pour siéger dans les comités départementaux de Polytechnique. Si il n'y a personne, le rôle tomberait dans le giron du responsable aux affaires internes.

Aucune candidature.

### **7.i. Comité de syndicis**

La présidence d'assemblée lit les tâches des membres du comité de syndic. Il y a trois postes.

- Jean Paiement se propose,
- Appuyé par Marie-Hélène Thibault,
- Élu(e) par acclamation.
  
- Ali Chaman se propose,
- Rim Kilani appuie,
- Élu(e) par acclamation.
  
- Victor Calatoru propose Rim Kilani, qui accepte,
- Ali Chaman appuie,
- Élu(e) par acclamation.

## **8. Adoption des procès verbaux**

***Il est proposé d'adopter en bloc l'ensemble des procès-verbaux.***

- Proposé par X,
- Appuyé par David Charles Pidgeon.

Les procès-verbaux sont présentés rapidement par Sébastien Paquette :

- AG du 19 et 26 octobre 2017,
- AG des postdocs du 19 juillet 2016<sup>1</sup>,
- AG des chargéEs de cours du 23 novembre 2017,
- AG du 25 janvier 2018,
- AG spéciale des chargéEs de cours du 26 février 2018.

***La proposition principale est adoptée à l'unanimité.***

<sup>1</sup> La date du 19 juillet 2016 est la bonne. Une mauvaise date a été mise par erreur dans l'ordre du jour.

## **9. Montant pour dons AFPC**

*Il est proposé de permettre aux deux personnes déléguées de l'ASSEP au congrès national 2018 de l'AFPC de pouvoir effectuer un don d'un maximum de 300\$ si il et elle le juge pertinent à une association ou une cause qui pourrait en avoir besoin à ce moment.*

- Proposé par Sébastien Paquette,
- Appuyé par David Charles Pidgeon.

La raison est qu'à chaque congrès, il y a souvent un élan de solidarité vers une cause particulière, généralement un syndicat qui est en grève depuis longtemps et dont les réserves sont à sec. L'objectif est bien paraître durant le congrès.

*La proposition principale est adoptée à l'unanimité.*

## **10. Varia**

La manifestation pour la fête des travailleurs et travailleuses a lieu ce samedi 28 avril à 13h au métro Pie-IX.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'assemblée générale est levée à 13h30 par épuisement de l'ordre du jour.